

# Eau potable

## L'eau potable assurée par la Régie des Eaux Coëvrons

La Régie des Eaux des Coëvrons assure :

- La production, la protection des ressources en eau et des points de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable ;
- La réalisation de toutes les opérations d'investissement, des travaux et des contrôles techniques rendus nécessaires par ses interventions dans le domaine de l'eau potable

Le service des eaux s'engage :

- A fournir de l'eau à tout candidat à l'abonnement qui réunit les conditions définies par le présent règlement,
- Assurer le bon fonctionnement de la distribution publique d'eau, c'est-à-dire la continuité de la fourniture d'eau présentant les qualités imposées par la réglementation en vigueur, sauf lors de circonstances exceptionnelles dûment justifiées (cas de force majeure, travaux, incendie, non-respect des conditions d'exécution des branchements),
- A répondre aux questions des abonnés concernant le coût et la qualité des prestations que la REC assure.

[En savoir plus](#)

# Un service des Eaux de qualité

Pour rendre un service de qualité aux abonnés, le service des Eaux repose sur 3 piliers essentiels :

- **Des moyens humains et matériels propres dédiés aux services y compris un bureau d'études** (maitrise d'œuvre interne). Un personnel qualifié et formé permet une réactivité d'intervention sur l'ensemble du territoire et la réalisation de travaux en Régie pour un meilleur coût.
- **Une gestion patrimoniale consistant à trouver l'optimum technique et économique dans le temps, tout en gérant les risques.** Un Système d'Information Géographique performant est utilisé pour parfaire la connaissance et l'analyse de l'état des réseaux d'eau potable.
- **Une Programmation Pluriannuelle d'Investissements** permettant la priorisation des investissements répondant à des exigences : réglementaires (sécurisation des sites), sanitaires (respect des normes de potabilité), économiques (sectorisation pour limiter les fuites), légales et normatives (renouvellement régulier des compteurs individuels), techniques (travaux d'interconnexion pour sécurisation, renouvellement d'ouvrages), organisationnelles (améliorer l'efficience du service), contractuelles (objectifs de performances fixés par la Communauté de Communes des Coëvrons).

Réduire





**11**

unités de production d'eau potable dont 10 unités de production d'eau souterraine captées et une prise d'eau de surface

**37**

réservoirs et surpresseurs

**1400 km**

de réseaux d'eau potable desservant près de 15 000 abonnés

QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE ?

## Eau potable

- Appeler l'astreinte
- M'informer
- Accès rapides
  - Comprendre ma facture
  - Je règle ma facture
  - J'emménage ou je déménage
  - Demande de travaux



<p>COMPRENDRE<br /> MA FACTURE</p>



<p>Demande de travaux</p>





<p>J'EMMÉNAGE<br /> OU JE DÉMÉNAGE</p>



<p>Je règle ma facture</p>